



CONSEIL NATIONAL DU SIDA  
7 RUE D'ANJOU  
75008 PARIS  
T. 33 [0]1 40 56 68 50  
F. 33 [0]1 40 56 68 90  
CNS.SANTE.FR

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**6 NOVEMBRE 1992**

**DÉPISTAGE**

FR

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LA QUESTION DU DÉPISTAGE OBLIGATOIRE, SIGNÉ PAR LA PRÉSIDENTE ET LE VICE-PRÉSIDENT DU CNS, LE DIRECTEUR DE L'ANRS, LE PROFESSEUR ROZENBAUM**

Le problème du dépistage obligatoire de l'ensemble d'une population est un sujet qui a déjà été débattu. La communauté européenne, l'OMS ainsi que l'ensemble des instances scientifiques et de santé publique dans le monde ont pris position contre ce type de pratique d'autant plus que l'ampleur de l'épidémie en France est parfaitement connue.

Par ailleurs, il a été largement démontré qu'aucun résultat en terme d'efficacité de contrôle de l'épidémie ne peut sortir d'une telle mesure qui serait même contre productive en inspirant un sentiment de fausse sécurité et qui irait à l'encontre du résultat recherché.

Des actions d'incitation au dépistage et la proposition d'une prescription très large du test de dépistage au cours de consultations médicalisées sont aujourd'hui les seules mesures cohérentes et responsables pour limiter l'extension de l'épidémie du VIH.

**TEXTE SIGNÉ PAR :**

- MADAME FRANÇOISE HÉRITIER-AUGÉ, PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DU SIDA,
- PROFESSEUR ALAIN SOBEL, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU SIDA,
- PROFESSEUR JEAN-PAUL LÉVY, PRÉSIDENT DE L'AGENCE NATIONALE DE RECHERCHE SUR LE SIDA,
- PROFESSEUR WILLY ROZENBAUM.

Note :

Ce communiqué réagit aux déclarations de Madame Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales du gouvernement de M. Fabius, en faveur "d'un dépistage systématique de tous les Français" (Le Monde, 6 novembre 1992)